Vaud Lausanne & région Riviera-Chablais Nord vaudois-Broye La Côte

Lausanne

La zone de prostitution sera

massivement

réduite

Les élus ont accepté la proposition qui éradique le racolage de la rue de Genève notamment. L'association Fleur de Pavé, active auprès des prostitués, dit ses grandes inquiétudes

Cindy Mendicino

urant près de trois heures, mardi soir, les élus lausannois se sont affrontés sur les conditions d'encadrement des pratiques des travailleuses et travailleurs du sexe. Au cœur du débat: la taille du périmètre de l'ouest de Lausanne dans lequel le racolage peut avoir lieu.

C'est la version proposée par les autorités qui a passé la rampe. Les prostitués verront désormais leur zone de travail passer de 1700 mètres linéaires à 700 mètres linéaires. La rue de Genève est désormais interdite à la prostitution, tout comme l'avenue de Sévelin notamment.

Les autorités, suivies par la droite et l'immense majorité des socialistes, fondent cette réduction du périmètre sur le développement de ce quartier, avec l'arrivée prochaine du tram et de nombreux nouveaux logements. Elles se félicitent de parvenir à maintenir la prostitution en ville et à concilier ainsi développement, prostitution et tranquillité des riverains. Cela dans un secteur de «fortes contraintes», a souligné le municipal désormais chargé du dossier, Pierre-Antoine Hildbrand (PLR).

Les Verts et le groupe Ensemble à Gauche ont à plusieurs reprises - mais en vain - tenté de préserver l'espace actuellement dévolu à la prostitution. Placés du point de vue des travailleuses et travailleurs du sexe, s'appuyant sur les craintes de l'association Fleur de Pavé, ils ont expliqué pourquoi la réduction de ce périmètre allait entraîner des difficultés pour les «professionnels». Une population déjà extrêmement précaire, ont encore dit les Verts et l'extrême gauche.

Suite en page 18



Le policier chauffard écope de 15 mois avec sursis

JUSTICE Flashé à 150 km/h, à gauche de la ligne de sécurité, sur une route à 80 km/h, ce gradé de la police de Lavaux prétendait avoir été pressé de rejoindre sa mère hospitalisée. **Page 19**

La protection du Creux-du-Van sème la discorde

PATRIMOINE Pas facile de mettre d'accord usagers et protecteurs de la nature quand il s'agit du sort de l'un des plus beaux panoramas du Jura. Le mythique cirque naturel ne fait pas exception à la règle. Pages 20-21



Lausanne est très fière de son eau du robinet

SERVICE PUBLIC La campagne de mesures de l'an dernier le démontre: la qualité des 30 milliards de litres d'eau distribués chaque année par la ville à ses habitants est quasi irréprochable. **Page 22**

18 Vaud et régions

Prostitution

Suite de la page 17

A droite, au centre mais aussi chez les socialistes, on a préféré saluer cette nouvelle politique en matière de prostitution. Horaires, zone redéfinie, meilleure gestion des nuisances, amélioration de la cohabitation entre riverains, usagers et prostitués: pour eux, l'exercice délicat d'un nouveau cadre à la pratique est réussi.

Le PS a par ailleurs indiqué vouloir qu'on «suive de près» cette nouvelle configuration de la prostitution de rue. Une proposition adoptée par les autres élus.

Le débat a aussi porté sur la création par la Ville d'un lieu de passe dont la gestion aurait été confiée à une association. Là encore, deux camps se sont affrontés, selon le même clivage. Droite et socialistes ont largement refusé d'entrer en matière. L'UDC Jean-Luc Chollet a résumé ainsi la position de nombre de ses collègues: «Il n'appartient pas à la Ville de Lausanne de se transformer en taulière!» De quoi irriter Ensemble à Gauche et les Verts, qui ont insisté sur les condi-

«Il faut absolument éviter la dispersion des prostituées. C'est le rôle de la Ville dans sa politique publique»



Gaëlle Lapique Conseillère communale Verte

«L'évolution du quartier de Sévelin rend nécessaire la redéfinition de la zone de prostitution. Sans pour autant vouloir la faire disparaître»



Carine Carvalho Arruda Conseillère communale socialiste

tions de travail des prostitués et prostituées. Et sur la nécessité de mettre à leur disposition des lieux sûrs. Les deux groupes ne sont pas parvenus à convaincre une majorité de l'assemblée.

Les nouvelles mesures entreront en force dans le courant du printemps, indique la Ville. Une «démarche d'information» sera mise sur pied en partenariat avec la police et Fleur de Pavé. Quant aux sanctions encourues par les prostitués, elles ne «font pas l'objet d'un montant type», souligne Pierre-Antoine Hildbrand.

Chaque nuit, entre 21 h (22 h l'été) et 5 h, ce sont environ cinquante hommes et femmes qui arpentent le quartier de Sévelin pour se prostituer. Lausanne compte par ailleurs une cinquantaine de salons.

Réactions

La concentration pose différents problèmes

L'association Fleur de Pavé, active auprès des personnes travailleuses du sexe depuis vingt ans, avait déjà fait part de ses inquiétudes à plusieurs reprises. En octobre dernier, elle avait publié des résultats, récoltés lors d'un sondage auprès des travailleurs et travailleuses du sexe. A 87,5%, les personnes concernées jugent que leur activité sera rendue plus complexe par la réduction du périmètre de prostitution. Directrice de l'association, Silvia Pongelli n'est pas surprise par la décision entérinée mardi par les élus lausannois, mais réitère sa préoccupation. «Aujourd'hui, les travailleurs du sexe sont là où il y a le plus de passage. La suppression d'une grande partie de ces rues est un problème en soi. Qui risque de les pousser à se disperser.» En conséquence, c'est aussi le travail de Fleur de Pavé qui pourrait se compliquer. «Nous allons devoir être encore plus attentifs et veiller à maintenir des contacts avec les professionnels, même s'ils quittent le secteur.» La sécurité des prostitués pourrait également diminuer avec le périmètre. «Si l'on augmente la concentration dans des ruelles, M. et Mme Tout-le-monde ne voudront peut-être plus y passer. Tout le contrôle informel qui s'exerçait pourrait disparaître.»

Les travailleurs du sexe disent aussi craindre les conflits entre eux. Ils estiment également que les clients pourraient déserter Sévelin. «La concentration pose aussi des problèmes de discrétion», résume Silvia Pongelli. Elle entend s'atteler, ces prochaines semaines et dès qu'une communication officielle sera donnée, à informer les personnes directement touchées par ce changement et à leur garantir un soutien. «Nous saluons le fait que la prostitution soit tout de même maintenue en ville, qu'il y aura des WC à disposition et une amélioration dans la gestion des déchets. La création d'un espace d'échange entre tous les usagers du quartier - habitants, travailleuses et travailleurs du sexe, étudiants, commerçants - est une démarche que nous trouvons essentielle et nous comptons beaucoup sur l'appui de la Ville pour la création de cet espace. Ce dialogue est indispensable.» Fleur de Pavé entend largement documenter la mutation que s'apprête à vivre la prostitution de rue à Lausanne, unique en son genre dans le canton de Vaud. Elle promet d'en rendre compte. Et de suivre l'évaluation de ces nouvelles mesures de très près. Cl.M.

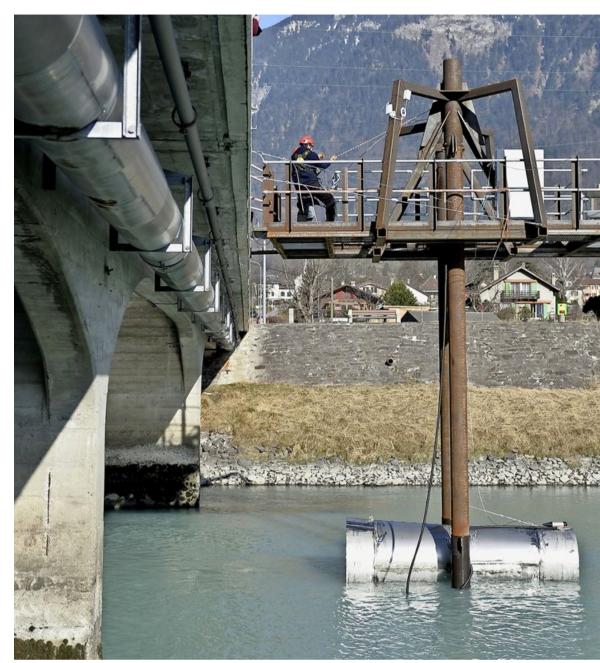
Vers l'obligation de s'annoncer

• Hasard du calendrier, le Conseil d'Etat vient de mettre en consultation un avantprojet de révision de la loi cantonale sur la prostitution qui date de 2004. Ce texte répond à deux anciens députés, Sandrine Bavaud (Les Verts) et François Brélaz (indépendant, ex-UDC), qui demandent une stratégie de réduction des risques pour les prostitué(e)s et une comparaison des pratiques avec les autres cantons romands. La loi révisée propose d'obliger les travailleuses et travailleurs du sexe à s'annoncer aux autorités, procédure pour l'heure facultative. Des règles beaucoup plus précises sont en outre voulues pour les exploitants des salons de massage, qui seraient soumis à un régime d'autorisation. Enfin, les agences d'escortes entreraient dans le champ de la loi. En Suisse romande, Vaud est le dernier canton à ne pas exiger des acteurs de la prostitution qu'ils s'annoncent. En 2004, le Grand Conseil avait évalué que le remède serait pire que le mal, avec un risque d'exclure les personnes qui n'ont pas de papiers valables. Mais, depuis, les

autres cantons sont passés à l'obligation

de s'annoncer dans le but de mieux recenser les personnes, avec l'espoir d'entrer en contact et d'être informés sur les cas de traite d'êtres humains. Le Conseil d'Etat estime que Vaud ne peut plus rester l'exception où les règles pour l'annonce aux autorités sont moins strictes, au risque d'attirer tous les réseaux clandestins de la prostitution. Un questionnaire a été envoyé aux autres cantons pour leur demander les avantages et inconvénients de l'annonce obligatoire. Globalement, ils la jugent positive pour les contacts avec le milieu, mais reconnaissent que cela ne change rien à la clandestinité. A Genève, l'association Aspasie relève toutefois que les gens qui ne s'annoncent pas deviennent clandestins et, dès lors, plus vulnérables. Enfin, sur la manière de s'annoncer, Genève remarque que le fait de devoir se rendre au poste de police est stigmatisant. Dans le canton de Vaud aujourd'hui, les annonces (facultatives) se font également au poste de police ou auprès des inspecteurs spécialisés, lors de leur passage dans les salons. L.BS

Lavey



L'hydrolienne conçue par la haute école valaisanne a été mise à l'eau mardi. La phase de tests durera

Un prototype valorise

La HES Valais a mis à l'eau mercredi un nouveau modèle d'hydrolienne pour capter l'énergie du fleuve à la sortie de l'usine électrique

David Genillard Texte Chantal Dervey Photos

En amont: l'usine hydroélectrique de Lavey, capable de produire 400 GWh, soit l'énergie nécessaire à 100 000 ménages. En aval, un engin de 4 m de long plongé mercredi dans les eaux du Rhône et d'une puissance de 1 kWh. Une goutte d'eau dans l'océan?

Ce prototype d'hydrolienne imaginé à la HES-SO Valais par la professeure Cécile Münch et son

Comment fonctionne une hydrolienne L'énergie cinétique de l'eau est concentrée par le carénage. Le flux est dirigé vers les aubes motrices. Celles-ci se mettent à tourner, entraînant l'alternateur, qui produit de l'électricité. Sens de l'écoulement de l'eau Carénage Alternateur directrices motrices Diffuseur

éolienne. Immergée, solidement arrimée à une structure de métal, elle capte et concentre le flux de

équipe fonctionne à l'image d'une l'eau pour le transformer en énergie mécanique par le biais d'une hélice, puis électrique grâce à un alternateur (voir ci-dessus). Déjà

P. FY SOURCE: HES-SO VALAIS

Grand Conseil

Pas de matériel scolaire superflu dans le canton

A la députée Graziella Schaller (Vert'libéraux), qui demandait ce qui est fait du matériel scolaire usagé, Anne-Catherine Lyon a répondu ce mardi que les commandes à la centrale d'achat se font en flux tendu. Et tout matériel non utilisé le sera l'année suivante. Selon la cheffe du Département de la formation (DFJP), «il y a donc très peu de matériel réutilisable par des tiers. Par ailleurs, de nombreux établissements ont déjà des contacts avec des associations permettant de transmettre des livres à l'étranger.» P.C.

II a dit

«Si tous les paysans se mettent au bio, nous manquerons de produits»

Eric Sonnay Le député PLR juge que la production biologique n'est pas une panacée pour tous les paysans

Réforme fiscale

Les partis vaudois renoncent à réagir tout de suite

Après le rejet par le peuple de la troisième réforme fiscale des entreprises (RIE III), le 12 février, les partis gouvernementaux vaudois ont songé en début de semaine à faire une intervention au Grand Conseil afin de soutenir la politique du Conseil d'Etat en la matière - sachant que la réforme fiscale cantonale a été votée à 87% par les Vaudois en 2016. «Nous n'étions pas d'accord avec la gauche sur le contenu du texte», a indiqué mardi le député Philippe Jobin (UDC). La discussion a été reportée au 28 février. P.C.